



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 30 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveaux prix des hydrocarbures à compter du 1er décembre 2022

La situation internationale, les coûts du transport, ainsi que l'évolution défavorable de la parité euro/dollar canadien, imposent de procéder à une nouvelle augmentation des prix des carburants dans l'archipel.

Néanmoins, dans la mesure où les conditions climatiques de l'archipel contraignent la population à chauffer leurs logements pendant la quasi-totalité de l'année, le préfet a décidé de maintenir pour l'hiver le prix actuel de vente du fioul.

Aussi, un nouvel arrêté préfectoral, qui entrera en vigueur à compter de ce jeudi 1^{er} décembre 2022, fixe les prix de vente maxima suivants :

- **Fioul domestique livré par camion-citerne..... 120,00€ l'hectolitre, sans modification**
- **Essence extra..... 1,80€ le litre, sans modification**
- Gazole livré par camion-citerne..... 170,00€ l'hectolitre, soit une hausse de 25€
- Gazole pris à la pompe..... 1,70€ le litre, soit une hausse de 0,25€